



Association des
juristes d'expression française
de l'Alberta

314, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91 St.)
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
780-450-2443 / bureau@ajeфа.ca

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU NOUVEAU À L'AJEFA ET POUR LE SECTEUR JURIDIQUE EN ALBERTA

Edmonton, 6 juin 2017 – Près d'une centaine de juristes et représentants des gouvernements du Canada, de l'Alberta et d'organismes francophones et anglophones ont assisté aux diverses activités qui ont eu lieu le 2 juin dernier, à Calgary, dans le cadre du banquet annuel de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA).

Tout d'abord, un nouveau conseil d'administration de l'AJEFA a été élu lors de l'assemblée générale annuelle (AGA). Il est composé de neuf administrateurs : M^e Bianca Kratt (présidente, Calgary), M^e Justin Kingston (vice-président, Edmonton), M^e Gabriel Joshee-Arnal (trésorier, Edmonton), M^e Kim Arial (Calgary), M^e Shannon James (Calgary), M^e Joël Michaud (Edmonton), Anita St-Georges (Edmonton), M^e Carole Aippersbach (Edmonton) et M^e Elsy Gagné (Calgary). Tout au long de l'année, le conseil d'administration de l'AJEFA sera appuyé par la nouvelle directrice générale, Denise Lavallée.

L'assemblée générale annuelle a été suivie d'un panel d'experts au cours duquel M^e Jolene Lalonde et M^e Shannon James ont discuté de l'aide médicale à mourir, de son application en Alberta et au Canada ainsi que des considérations pratiques pour les avocats et conseillers quant à la planification en cas d'inaptitude. Puis, la Faculté Saint-Jean et la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa ont profité de cette rencontre annuelle pour signer une entente dans le but d'encourager les étudiants de la Faculté Saint-Jean à s'orienter vers les professions juridiques afin d'améliorer, ultimement, l'accès aux services juridiques en français dans l'Ouest canadien.

Ensuite, lors du banquet, M^e Albert Nolette, président de l'ACFA, a annoncé la création d'un 10^e secteur, le juridique, et la nomination de l'AJEFA comme chef de file. L'entente, déjà approuvée par l'AJEFA, sera signée officiellement devant la communauté lors du Congrès annuel de la francophonie albertaine en octobre prochain.

Plus tard, dans le cadre du banquet, les participants ont pu entendre le juge Richard Chartier qui a parlé de son rapport « Avant tout chose, le bon sens » et expliqué en quoi la politique sur les services en français du Manitoba a facilité l'accès à la justice en français dans sa province. L'AJEFA a profité aussi de l'occasion pour remettre le prix d'excellence Jean-Louis-Lebel à M^e Michel Bastarache pour sa contribution exceptionnelle à la défense et à la promotion des droits des minorités francophones à travers le pays.

Finalement, l'AJEFA tient à remercier ses commanditaires de leur généreuse contribution à la tenue de son banquet annuel : Campus Saint-Jean, MonPlaisir Delicacies, Bergeron et Co., Ogilvie LLP, ACFA, McCuaig Desrochers, McLeod Law LLP, Parlee McLaws LLP, Coalition des femmes de l'Alberta, Conseil de

développement économique de l'Alberta, Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta, Borden Ladner Gervais LLP et PwC cabinet d'avocats S.E.N.C.R.L./s.r. l.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Denise Lavallée
Directrice générale
780 450-2443
direction@ajefa.ca